

A photograph of a modern, multi-story white building with a prominent glass entrance. The building is surrounded by a green lawn and a paved parking area. The sky is overcast.

L'EPP des médecins libéraux

URML DE PICARDIE

23 octobre 2007

Evolution de l'EPP depuis 1999.

- Volontaire et ponctuelle à l'origine en 1999.
- Obligatoire et continue depuis avril 2005.
- **Permanente depuis sept 2006.**

une partie de l'activité du praticien doit être protocolée et évalué en permanence.

- Privilégier les **situations cliniques**,
plutôt que les référentiels.
- Intégrer la démarche **d'EPP à la FMC.**
Au sein d'un groupe au fonctionnement régulier.

Evolution du cadre réglementaire



1999

2005 (14 avril 2005)

2006

	Volontaire	Obligatoire	Obligatoire
	Non sanctionnante	Sanctionnante	Sanctionnante
	Libéraux	Tous médecins	Tous médecins
	Ponctuelle	Continue	Permanente
	Approche comparative (Référentiels)	Ouverture à d'autres approches	Les situations cliniques sont privilegiées
	EPP individuel (+ en groupe)	EPP en groupe (+ individuel)	EPP liée à FMC
	Mise en œuvre par les URML (créés en 93)	Mise en œuvre par les URML, et les OA	Mise en œuvre par les OA, et <u>les URML?</u>

	Exemples de moyens	Barème (pour cinq années)	Pièces justificatives	
<u>Catégorie 1</u> Formations présentielles	Séminaires, Colloques, congrès, journées ou soirées FMC Organisées par OA par CNFMC	1 journée = 8 crédits. ½ journée, = 4 crédits 1 soirée = 4 crédits <i>(bonus de 20% pour thèmes en rapport avec actions prioritaires)</i>	Attestations délivrées par Association agréée, Université...	
<u>Catégorie 2</u> Formations individuelles	Abonnements à un quotidien ou un hebdo	2 crédits/an (maxi 10 crédits /5ans)	Justificatif d'abonnement Tests de lecture	150 crédits dans au moins 2 des catégories 1 à 3
	Abonnement à des revues scientifiques répondants aux 6 critères de qualités des CNFMC	4 crédits/an (maxi 40 crédits/5ans)		
	Enseignement virtuel sur Internet validés par CNFMC	4 à 8 crédits		
<u>Catégorie 3</u> Fonction représentation professionnelle	Formateur, enseignant, maître de stage, recherche. Fonctions électives : ordre, syndicat, URML...	4 crédits par ½ journée de présence. (maxi 100credits/5ans)	Attestation de l'organisme ou de la structure concernée	
<u>Catégorie 4</u> EPP	EPP ponctuelle et continue	100 crédits obligatoires		

Total 5 ans : 250 crédits

Etat des évaluations au 14 juin 2007

% de participation EPP par rapport à notre fichier médecin

Evaluations en cours :

	Evaluation Individuelle	Evaluation Collective	Total
Généralistes	0	136	136
Spécialistes	0	27	27
Total	0	163	163

Médecins généralistes :

En Picardie	engagés	%
1649	406	24,62

Evaluations terminées :

	Evaluation Individuelle	Evaluation Collective	Total
Généralistes	45	225	270
Spécialistes	31	219	250
Total	76	444	520

Médecins spécialistes :

En Picardie	engagés	%
1008	277	27,48

Médecins Libéraux :

En Picardie	engagés	%
2657	683	25,71

Le nombre de médecins engagés est de : **683**

Abandons de médecins :

	Evaluation Individuelle	Evaluation Collective	Total
Nombre de Médecins	22	41	63

Les évaluations des 27 Médecins Habilités ne sont pas comptabilisées.

Méthodes proposées par la HAS utilisées par les libéraux en ville.

- Groupes d'analyse de pratiques

entre pairs (OA: SFMG) avec un MH

- Réseaux de santé

- Audit Clinique et audit clinique ciblé

observe un processus, une procédure.

- Staff hospitalier protocolé

Réunion pluridisciplinaire en cancérologie